



HAL
open science

Retour sur mon expérience d'enquête en thèse

Philippe Bregeon

► **To cite this version:**

Philippe Bregeon. Retour sur mon expérience d'enquête en thèse. A quoi servent les professionnels de l'insertion?, éditions l'Harmattan, 2008, A quoi servent les professionnels de l'insertion?. hal-01218335

HAL Id: hal-01218335

<https://hal.science/hal-01218335v1>

Submitted on 21 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Retour sur mon expérience d'enquête en thèse

Philippe Bregeon. Sociologue. Gresco Université de Poitiers
Contact : phibregeon@gmail.com

De cette thèse présentée en 2007 est issu en 2008 l'ouvrage : « A quoi servent les professionnels de l'insertion ? », aux éditions l'Harmattan, dans la collection « Le travail du social ».

En entrant dans cette enquête, je ciblais la question de l'insertion des jeunes et des populations en situation de précarité et de chômage. L'objet de ma recherche restait quelque chose de flou et, conformément au cheminement habituel en thèse de sociologie, je me suis mis à consulter les travaux sur cette thématique pour essayer de construire progressivement mon objet de recherche.

En étudiant l'impressionnante quantité de travaux sur cette thématique, j'ai pris conscience combien le vocable insertion est polysémique et poly formes. En effet, ce vocable fait à la fois allusion à :

- une pluralité de dispositifs qui se sont empilés depuis la fin des années 1970,
- une pluralité d'associations, d'institutions,
- une pluralité de populations avec des jeunes qui sortent de l'école sans diplôme, des populations des quartiers dits sensibles, des chômeurs de longue durée, etc.,
- une pluralité de discours qui tantôt insistent sur la notion d'accompagnement, sur l'insertion sociale ou plutôt sur l'insertion professionnelle, les fragilités de certaines populations, le processus d'exclusion, l'accès à l'emploi, la formation, l'entreprise, etc.

Chacun de ces registres pouvait correspondre à une porte d'entrée pour notre enquête et orienter notre problématique dans une direction particulière.

À l'issue d'un temps passé à étudier les travaux d'une telle diversité, je me suis senti quelque peu envahi, désorienté, avec le sentiment d'être confronté à une complexité qui me dépassait.

Le choix d'un objet de recherche équivaut à cibler un espace social pour observer et rendre compte de phénomènes sociaux. L'opération ressemble en quelque sorte à l'acte de photographier. Le chercheur ouvre la focale en prenant soin de placer convenablement les phénomènes qui l'intéressent plus particulièrement. Pour autant, même en choisissant un grand angle, les limites de l'appareil s'imposent et il découpe arbitrairement une partie du paysage. Dans un premier temps, la démarche l'oblige à faire abstraction des interrelations entre les mondes sociaux en dehors du cadre. Le travail est ensuite de reconstituer les fils avec les autres parties du paysage et d'intégrer ainsi la complexité.

À l'issue d'une période de réflexion, j'ai délimité un premier cadrage en ciblant l'intervention sociale professionnelle en charge de dispositifs d'insertion. L'ambition était d'identifier les représentations du métier par les intervenants sociaux eux-mêmes, de mettre à jour leurs pratiques et leur organisation par rapport aux métiers connexes. Mes premières questions qui ont évolué ensuite ont été celle-ci :

Quelles identités professionnelles projettent-ils ?

Au regard de l'histoire et des pratiques d'aide sociale, pouvons-nous observer une reformulation du rapport avec les usagers, en particulier vers des modes de collaboration moins asymétriques ?

Un volume particulièrement important d'institutions et d'acteurs

Pour autant, même en réduisant ainsi la focale à l'intervention sociale directement concernée par la question de l'insertion, l'angle de vue englobe un volume particulièrement important d'institutions et d'acteurs : les missions locales, l'hébergement social, l'insertion par l'activité économique, l'ANPE et les services pour l'emploi, les formateurs et les organismes de formation, divers services d'accompagnement dans le dispositif RMI, etc.

Il paraissait impossible d'établir une hiérarchie entre ces catégories. D'ailleurs, sur quels critères pourrions-nous la postuler et dans quelle perspective ? Ainsi, dans un 2^e temps, nous avons pris le parti de nous polariser sur trois des principaux réseaux professionnalisés de l'intervention sociale dans le champ de l'insertion, à savoir :

- les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale,
- les Missions locales,
- les Structures d'Insertion par l'Activité Economique.

Ils disposent d'institutions représentatives auprès des pouvoirs publics, ils communiquent régulièrement sur leurs activités, ils ont mis en œuvre des processus de formation et de professionnalisation spécifiques.

Dans une approche comparative, ils représentent des constructions institutionnelles originales sur l'insertion et des modèles professionnels à l'œuvre. Leurs activités sont suffisamment différenciées pour interroger en profondeur les logiques de la thématique de l'insertion.

Ma difficile rupture épistémologique

Comme bon nombre d'étudiants en thèse, ma recherche a ciblé une problématique avec laquelle j'avais une histoire. En effet, j'étais toujours salarié comme éducateur spécialisé et depuis environ 25 ans, j'avais fait carrière dans l'intervention sociale et dans ces dispositifs d'insertion.

Précédemment, à un moment donné de ma carrière, j'avais même tenu une position de porte-parole des institutions de l'hébergement social dans la mise en œuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées de la Vienne (Le PDALPD).

Durant toutes ces années, j'avais développé une certaine loyauté aux institutions et aux groupes professionnels de l'intervention sociale. Mon intégration dans l'intervention sociale dédiée aux dispositifs d'insertion m'avait permis de me construire, d'accéder à un certain statut, de faire carrière. Ainsi, me concernant, en début de recherche, la rupture épistémologique apparaît d'emblée comme ardue à accomplir.

D'un autre côté, connaissant « de l'intérieur » l'intervention sociale et les institutions dédiées, j'avais progressivement pris conscience de contradictions entre le discours superficiellement humaniste et les pratiques routinières et parfois cyniques, entre la soi-disant primauté de la promotion des populations à la marge et le souci premier qui est souvent la sauvegarde des institutions. D'une certaine manière, le champ de l'intervention sociale dans les dispositifs d'insertion me semblait travaillé par une concurrence dissimulée.

Ainsi, d'une certaine manière, ces contradictions avaient alimenté préalablement ma réflexion et elles ont sans doute facilité mon processus de rupture épistémologique.

Pour autant, j'ai souvent eu ensuite un sentiment de trahison par rapport à ces professionnels de l'intervention sociale et ces institutions desquels j'étais plus ou moins proche et que je rencontrais dans mon enquête.

Pour retrouver une certaine objectivité, j'ai pris conscience qu'il me fallait faire le deuil d'une prétention à l'expertise des dispositifs et tenter de rompre avec la rhétorique des groupes professionnels de l'intervention sociale.

Ainsi, ce sont les lectures de travaux en sociologie qui vont me permettre de prendre peu à peu une certaine distance avec ce champ de l'intervention sociale et avec mon expérience,

pour déconstruire mes propres catégories de pensée et me mettre en position d'observateur curieux. Comme l'indique Emile Durkheim, il convient d'aborder les faits sociaux comme des choses.

Pour autant, dans ce travail de rupture épistémologique, je suis quand même dans une certaine contradiction puisqu'en entrant dans cette enquête je mobilise mes réseaux avec les acteurs et les institutions de l'intervention sociale.

La nécessité de se situer dans un cadre théorique, dans un paradigme, pour construire sa problématique

La construction d'une problématique en lien avec un modèle d'analyse est finalement le continuum de la rupture épistémologique que nous avons évoquée précédemment.

Cette construction consiste à reconsidérer le phénomène étudié à partir de catégories de pensée qui relèvent des sciences sociales. Il s'agit alors de se référer à un cadre intellectuel et conceptuel organisé, susceptible d'extraire des propositions explicatives.

Ce cadre théorique est nécessaire pour observer et interpréter toute réalité sociale. Dit autrement, il ne peut y avoir de constatations fructueuses sans cadre théorique de référence. Comme l'indique Bourdieu, les observations et les éléments recueillis sur le terrain apparaissent, dans un premier temps, comme des informations banales ou aléatoires et c'est à la lumière des modèles théoriques qu'ils peuvent se prêter à un travail d'interprétation.

Pour autant, je me suis plutôt situé dans une démarche hypothético-déductive que hypothético-inductive. Ainsi, dans la construction de ma recherche, je suis plutôt parti d'une démarche d'observation du terrain vers la théorie, que d'un modèle théorique vers l'observation du terrain.

Existe-t-il une sociologie du travail social ?

Comme je l'indiquais précédemment, les contributions scientifiques sur l'intervention sociale sont particulièrement abondantes depuis les années 1970. L'objet se situant au carrefour de plusieurs disciplines des sciences sociales avec la sociologie, les sciences de l'éducation, l'économie, l'anthropologie, l'histoire, etc. Elles sont en quelque sorte en rivalité pour accéder au statut de discipline de référence dans l'analyse de l'intervention sociale.

Pour autant, du point de vue des groupes professionnels de l'intervention sociale, au-delà d'un certain discours dominant sur l'importance de l'interdisciplinarité, on perçoit combien la psychologie, la psychanalyse, la psychiatrie correspondent au corpus de référence. Ainsi, la sociologie pourtant enseignée ici et là apparaît comme une discipline périphérique du point de vue de la construction des pratiques et des représentations.

Quelques universitaires souvent trop proches des institutions professionnelles et des corps professionnels entendent promouvoir ce qui serait une discipline émergente, c'est-à-dire une sociologie du « travail social » ou de « l'action sociale ». De nombreuses publications revendiquent cet ancrage, en particulier dans la collection « Action sociale » des éditions Dunod. Ces travaux suivent l'évolution des populations, des dispositifs d'aide sociale et de solidarité pour faire apparaître les nouvelles formes d'exclusion.

Le point commun entre ces auteurs est sans doute de s'attacher au repérage des identités professionnelles des intervenants sociaux, avec une tendance lourde sur les difficultés de ces groupes professionnels. Le thème de la crise « du travail social » est récurrent et les auteurs s'évertuent à en montrer les causes et à rechercher des solutions.

L'inspiration est souvent fonctionnaliste et le point de vue favorable par rapport aux groupes professionnels et aux qualifications les plus établies : éducateur spécialisé, assistant social, etc. Ils sont appréhendés comme des corps intermédiaires indispensables pour la mise en œuvre de la solidarité et qu'il convient de soutenir.

Cette sociologie se rapproche assez souvent des théories psychanalytiques. Les usages de cette dernière discipline confortent l'importance donnée par ces auteurs à la relation d'aide et entretiennent l'idéalisation du métier.

Au-delà de travailler à la résolution des problèmes sociaux, il s'agirait pour l'intervention sociale d'être dans une posture d'écoute de l'inconscient des usagers/sujets.

En tant que courant de pensée particulièrement polarisé par l'interprétation du symbolique, ces chercheurs entretiennent des questionnements récurrents et interminables, particulièrement prisés par les professions sociales : la notion de déontologie et d'éthique, le secret professionnel, la difficile position d'intermédiaire entre les individus à la marge en difficulté de vivre et la société de la performance. Ces travaux analysent aussi souvent l'affaiblissement des institutions qui hypothèquerait la cohésion sociale.

Nommer un objet, c'est déjà induire une perspective de recherche... Alors adopter le vocable de « travail social » ou plutôt celui d'intervention sociale ?

Dans les travaux sur les activités sociales, certains chercheurs font allusion à l'appellation « travail social », d'autres à « intervention sociale ». Ces deux dénominations sont depuis une quinzaine d'années en concurrence, avec cependant une montée en puissance de la deuxième.

Le choix de la première correspond généralement à des représentations des activités sociales structurées autour des professions les plus instituées : éducateur spécialisé, assistant social, éducateur technique et éventuellement animateur et conseiller en économie sociale et familiale. Ces qualifications appartiennent alors à des groupes professionnels relativement homogènes, avec des filières comme celle composée des éducateurs, des moniteurs éducateurs et des aides médico-psychologiques.

Ces qualifications disposeraient de fondements communs et composeraient le noyau légitime. Les qualifications émergentes de l'intervention sociale à l'université, à l'AFPA, au CNAM ou ailleurs sont reléguées dans un deuxième cercle comme étant moins légitimes et à la périphérie.

Dans cette perspective, le modèle est celui de la qualification et du diplôme pour résister à la montée du modèle de la compétence.

Pour notre part, tout au long de notre propos, nous utiliserons plutôt le terme « intervention sociale » plutôt que celui de travail social. De même nous utiliserons plutôt le concept de groupes professionnels que de professions. Nous ouvrons ainsi notre questionnement aux nouveaux métiers et aux nouvelles qualifications. Cette appellation d'intervention sociale concerne pour nous : " Toutes les activités rémunérées par des financements socialisés, s'exerçant dans un cadre organisé, qu'ils soient publics ou privés, et visant des personnes ou des publics en difficulté d'intégration sociale ou professionnelle dans une perspective d'aide, d'assistance ou de contrôle, de médiation ou d'actions d'animation ou de coordination "(Chopart, 2000, p 6).

Le tableau apparaît ainsi bien plus large et davantage en mouvement. La légitimité des qualifications anciennes par rapport aux nouvelles est moins établie. Nous évitons aussi de naturaliser la légitimité des qualifications historiques et nous pouvons adopter une vision plus critique.

Nous nous sommes aussi posé la question du choix de vocable entre usager, client, bénéficiaire pour parler des publics ciblés

Le terme de bénéficiaire induit que l'individu tirerait essentiellement des bénéfices de l'intervention sociale. Nous sommes alors dans une perspective fonctionnaliste avec des groupes professionnels au service de la population. Notre démarche entend au contraire instruire cette question et, en conséquence, le terme bénéficiaire ne convient pas.

De plus en plus de discours considèrent que le terme client marque une évolution positive par rapport au fondement de l'intervention sociale trop marquée par l'assistance ou la relation d'aide. Dans cette perspective, les individus seraient à considérer par rapport à une offre de

services et on discerne les effets de la montée de l'intervention sociale considérée comme un marché.

Pour autant, la définition basique du vocable de client décrit un échange en faveur d'une personne qui reçoit d'une autre personne ou d'une entreprise, contre paiement, la fourniture commerciale d'un bien ou d'un service. Le producteur du service doit satisfaire à la satisfaction du client.

Pour autant, il nous semble que l'intervention sociale ne relève pas de cette configuration. Le financement provient pour l'essentiel des pouvoirs publics, c'est-à-dire d'un tiers extérieur aux intervenants sociaux et aux individus vers lesquels sont dirigées les activités, au regard de politiques de solidarité nationale.

Le terme usager est généralement associé à la notion de besoin et s'est construit dans la mise en œuvre des services publics. Dans cette perspective, l'usager est à la fois le bénéficiaire de prestations de service auxquelles il a droit, il est en même temps le contribuable qui finance, par son impôt, ce système de solidarité. Le terme désigne en quelque sorte l'individu standard auquel sont attachés des comportements attendus au regard de normes sociales standardisées.

Avec ce vocable d'usager, on risque alors de faire l'impasse sur la situation tout à fait spécifique des dispositifs d'insertion qui articulent la distribution d'aides avec un objectif de régulation sociale. Au-delà, ces activités ne s'adressent pas à l'ensemble de la population mais plutôt aux individus en difficulté. De manière générale, la notion d'usager a bien du mal à rendre compte de la multiplicité des usages des institutions et des formes particulières.

Pour autant, c'est ce vocable que nous reprendrons le plus souvent, par défaut, dans le propos qui suit. Dans son approximation, il a au moins le mérite d'être un peu plus neutre que le terme de bénéficiaire ou de client. Au-delà, quand notre propos fait allusion à la recherche ou à la privation d'emploi, nous parlons aussi de chômeurs, de demandeurs d'emploi. Ces statuts prennent alors davantage signification que le terme d'usager qui parfois stabilise abusivement un individu par rapport à une institution ou un service.

Les approches sociologiques de l'intervention sociale, l'intrusion de la sociologie radicale

Si la sociologie s'intéresse véritablement à l'intervention sociale à partir des années 1970, c'est d'abord avec une critique radicale par rapport au développement particulièrement rapide des effectifs de professionnels.

Michel Autès parle d'entrée par effraction de la sociologie radicale au sein de professions qui viennent d'obtenir une certaine reconnaissance.

Par le biais de validation de diplômes professionnels et de la construction de conventions collectives durant les années 1960 et 1970, les groupes professionnels ont réussi une certaine fermeture du marché. Ils semblent alors en mesure d'accéder au rang de grande fonction collective au côté de l'Education Nationale, pour prendre en charge la pauvreté résiduelle des individus et familles qui résisteraient aux transformations sociales et à la modernité. (Autès, 1999, p. 49)

Cette intrusion de la sociologie radicale s'inscrit dans la continuité de mai 1968, en partie dans le mouvement de l'anti psychiatrie et des modes de vie alternatifs. Pour la sociologie radicale, les groupes professionnels de l'intervention sociale seraient issues de l'affrontement des classes bourgeoises dominantes et du prolétariat dans le cadre du développement du capitalisme. Leurs fonctions consisteraient essentiellement à normaliser les populations déviantes et à mettre en œuvre une vaste entreprise de contrôle social.

L'offensive devient visible avec le numéro de la revue *Esprit* publié en avril 1972 et intitulé : « *Pourquoi le travail social ?* ». Les propos sur la couverture se situent au croisement de la provocation pouvant faire sourire et de l'alerte par rapport aux libertés menacées avec le développement et l'institutionnalisation de ces professions :

« *Souhaitez-vous être animés socio-culturellement, assistés socialement, éduqués spécialement, conseillés conjugalement ? Vos enfants sont-ils vaccinés ? Votre budget est-il rationnel ? Etes-vous autonomes ? Les travailleurs sociaux ont ainsi Mission de vous prendre en charge -- pas vous peut-être, pas encore, mais des centaines de milliers de gens à la marge, plus ou moins brouillés avec le travail et l'ordre -- En six ans, leur effectif a doublé ; voilà qu'ils sont 75 000* » (Esprit, avril 1972).

A la suite, de nombreux chercheurs publient des analyses radicales (Chauvière, 1978, Donzelot, 1977, Verdes Leroux, 1978). Ces ouvrages trouvent des échos favorables au sein même des professions sociales et le débat repris en interne est particulièrement vif jusqu'à la fin des années 1970.

La mise en cause puise une bonne part de ses sources dans le travail de Pierre Bourdieu

Les travaux sociologiques de Pierre Bourdieu introduisent les concepts de domination, de reproduction sociale, de champ social.

Contredisant les discours fonctionnalistes sur des groupes professionnels d'emblée complémentaires dans l'intervention sociale, le concept de champ correspond à une structure définie par l'état du rapport de forces entre des formes de pouvoir et de capitaux différents. Il est donc inséparablement l'espace de luttes et de jeux entre des agents et des institutions qui défendent des positions (Bourdieu, 1989, p. 375).

Verdès-Leroux reprend le concept d'habitus et montre comment les conditionnements sociaux sont intériorisés par un corps d'agents de l'intervention sociale de manière à présenter comme naturel et universel l'ordre de la domination. Son travail dénonce la logique soi-disant humanitaire de la mission des assistantes sociales.

Le principal capital symbolique dont disposent les professions sociales est le risque de désordre et le crédit que la classe dominante leur accorde pour conjurer et réduire cette menace. L'ambition de porter remède aux problèmes sociaux entraînerait le dépérissement des activités. Il faut au contraire entretenir la valeur du marché tout en maintenant sa position par rapport aux autres professions sociales (Verdès-Leroux, 1978).

Ce discours peut paraître aujourd'hui quelque peu excessif. Pour autant, la perspective tracée par Bourdieu paraît productive pour montrer les mécanismes de reproduction de normes et des schèmes propres à la domination dans les dispositifs d'insertion. Les groupes professionnels de l'intervention sociale sont dans l'obligation de reproduire un ordre social dont ils n'ont d'ailleurs pas les clefs. Pour autant, ils sont aussi en capacité de réflexivité pour participer à la transformation des formes de régulation sociale et de traitement de la pauvreté.

La théorie de la reproduction s'intéresse assez peu au changement social. Souvent avec raison, elle montre que les soi-disant changements sociaux masquent la permanence de reproduction des structures de domination.

Pour autant, il paraît difficile de considérer la reproduction et les formes de domination comme les seuls ressorts dans l'économie de l'intervention sociale. Alain Touraine montre que la reproduction des positions sociales et le changement ne sont pas antinomiques.

À la fin des années 1970, en réaction à l'offensive de la sociologie radicale dont ils sont l'objet, les principaux groupes professionnels se revendiquent comme relevant du « travail social » et dans une double logique. Ils auraient vocation à amener les individus à la marge à assumer une certaine normalisation. Conjointement, ils travailleraient à la progression du fonctionnement social par rapport aux populations à la marge, vers une société davantage intégrative.

Cette position d'entre deux sera mise en cause, au milieu des années 1980, avec les mouvements de décentralisation et la crise de l'État-providence. L'augmentation du flux des individus en chômage de longue durée transforme le caractère de la pauvreté. Elle apparaît de

moins en moins attribuable à des caractéristiques culturelles et à des trajectoires individuelles qu'à la situation macro sociale.

Ainsi, la mise en cause de l'intervention sociale par la sociologie se poursuit durant les années 1990. Pour autant, en prenant comme exemple le travail de Robert Castel (Castel, 1995), elle se situe moins sur le terrain idéologique et elle pointe de plus en plus son impuissance à réintroduire les chômeurs et les précaires dans une véritable participation sociale et économique.

Parmi d'autres, à partir du début des années 2000, Denis Castra et Serge Ebersold (Castra, 2003, Ebersold, 2001) mettent en cause les pratiques de la plupart des dispositifs d'insertion qui privilégient comme élément de causalité du chômage les problèmes de personnalité des demandeurs d'emploi. La psychologisation des pratiques d'insertion invaliderait les individus et serait tout à fait contreproductive du point de vue de l'implication des jeunes vers le travail.

Les approches socio-historiques de la pauvreté et de la marginalité

En matière de recherche, les socio-historiens jouent dès les années 1970 un rôle de premier plan et leurs travaux vont souvent corroborer la sociologie critique à l'encontre des professions sociales.

Avec des ambitions méthodologiques clairement affirmées, les travaux socio-historiques renouent avec certains des impératifs de la sociologie critique : réflexion sur les découpages et les constructions d'objets ; contextualisation de catégories d'analyses parfois trop vite considérées comme légitimes ; analyse de « boîtes noires », jusqu'alors trop souvent pensées comme des objets quasi-naturels. (Bertaux 1996)

Le détour socio-historique permet de rendre compte des processus de mise en œuvre des pratiques d'assistance et d'encadrement de la marge, à l'origine des professions sociales.

Il s'agit d'identifier les attendus politiques et religieux, les luttes entre les forces en présence et d'interroger ainsi, d'abord et avant tout, la société contemporaine. Les travaux montrent les conditions d'imposition des normes par des corps intermédiaires qui articulent des réponses à des besoins primaires et l'obligation d'accepter des formes de sujétion. Ces pratiques bénévoles et religieuses correspondent à une partie du corpus idéologique et professionnel de l'intervention sociale contemporaine. Pour une part, nous sommes bien dans la reproduction.

Michel Foucault montre comment le pouvoir se sert de la subjectivité des individus pour asseoir une domination. Il démystifie ainsi l'entreprise apparemment bienfaisante de la psychiatrie et des juges, et produit ainsi des œuvres majeures qui concernent les structures asilaires, les appareils judiciaires, les conditions carcérales et la punition. Ces ouvrages démystifient l'entreprise apparemment bienfaisante de la psychiatrie et des juges.

Il opère, en quelque sorte, un renversement des visées des spécialistes contemporains de la folie et des catégories monographiques en mettant en cause les concepts modernes soi-disant scientifiques de la psychiatrie. Il analyse le déplacement du traitement de la marginalité orchestrée avec l'usage la folie à la fin du 18^{ème} siècle et au début du 19^{ème}. Le « candidat » à la folie est observé dans une approche clinique et positiviste qui réduit sa condition à la simple question de la normalité.

Au-delà de décrire les phénomènes de pouvoir, le travail de Michel Foucault montre comment le pouvoir se sert de la subjectivité des individus pour asseoir une domination.

L'entreprise d'enfermement et de domination ne s'improvise pas et relève d'une conceptualisation approfondie, d'une véritable technologie du contrôle social.

Jacques Donzelot décrit l'entreprise d'encadrement des familles et des classes laborieuses. Son propos montre également comment les formes de domination s'inscrivent dans une méthodologie d'observations pour introduire l'intimité des familles et réduire leur autonomie. L'invention de la technologie du visiteur du pauvre par le baron de Gérondo consiste à mettre en lumière la faute morale derrière toute demande de secours (Donzelot, 1977, p. 67).

L'éclairage apporté par Donzelot et Foucault ne consiste pas d'abord à retracer l'histoire de la construction des rapports de domination. L'intérêt est assurément de décrypter les biais et les détours, la finesse, l'exploitation habile de la subjectivité et les opérations de classification qui servent de socle à l'entreprise.

Cette perspective socio-historique est fondamentale pour appréhender les ressorts de l'intervention sociale. Sans être reproduites à l'identique, les activités contemporaines restent sous l'emprise des pratiques d'assistance et de normalisation des siècles passés.

- De notre point de vue, on ne peut mettre en perspective un phénomène social sans identifier convenablement ses origines. C'est pourquoi dans notre thèse, chaque réseau (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Missions locales, Structures d'Insertion par l'Activité Economique) sera l'objet d'un travail sur ses origines et son histoire.

Quelle méthode d'enquête ? Il convient de ne pas restreindre notre démarche à la mise en œuvre d'entretiens semi directifs

Comme nous l'avons indiqué, de nombreux travaux sociologiques ont relayé la rhétorique professionnelle, au détriment du repérage des pratiques de l'intervention sociale. Prenant appui sur ces travaux, ces groupes professionnels se présentent comme des corps intermédiaires engagés dans des missions de service public pour assurer, selon Durkheim, l'intériorisation d'un corps de croyances et de sentiments communs nécessaires pour la cohésion sociale (Durkheim, 1893, p. 167).

Les jeux de langage positionnent implicitement le savoir-être comme le creuset de ces métiers. L'objet intervention sociale ressemble à « une boîte noire » dont on parle abondamment sans être en mesure d'identifier ce qu'il y a « à l'intérieur ».

Si l'on retrouve cette résistance au dévoilement dans la plupart des professions, le phénomène apparaît marqué dans les activités sociales. Il a d'ailleurs été mis en exergue dans nombre de travaux. Muel-Dreyfus signalait que les éducateurs répondaient le plus souvent par un discours mettant en avant la quasi-impossibilité d'une définition précise de leur profession. *« Le dévoilement semble implicitement condamné à la malédiction d'une trahison par les mots. Au cœur du silence sur les pratiques, il semble y avoir une vigilance constante à ne pas se laisser déposséder de ce qui donne sens à ce que l'on fait. Le travailleur social n'est pas ce qu'il fait »* (Muel-Dreyfus, 1983, p. 142).

L'intervention sociale recouvre des professions et des métiers qui paraissent assez difficiles à objectiver. Si le décalage entre travail réel et travail prescrit est inhérent à chacune des autres activités professionnelles, il prend une tournure particulière dans la plupart des formes d'intervention sociale.

Dans une perspective qui se rapproche de l'ergonomie, un certain nombre de recherches se sont efforcées d'entrer « dans cette boîte noire » de l'intervention sociale, avec y compris les usagers, pour mieux identifier le contenu même du travail réel. C'est dans ce contexte que les équipes d'Élisabeth Maurel et de Dominique Beynier ont fait un effort particulier dans le cadre d'une recherche (Chopart, 2000) pour identifier plus précisément les tâches effectuées dans les métiers du social afin d'objectiver les métiers, à distance des diplômes.

En traitant les professions sociales par le prisme des tâches et non du discours, les observations produisent alors inévitablement du désenchantement. En effet, en s'écartant provisoirement de la simple analyse des discours et de la rhétorique professionnelle, le décryptage de l'activité et des tâches conduit souvent à démontrer que les logiques sous-jacentes sont reproduites par des intervenants sociaux qui n'en perçoivent pas l'essentiel des fondements. Les pratiques et les tâches accomplies sont souvent largement en contradiction avec les représentations ordinaires dans le corps professionnel et dans la société.

Le travail d'objectivation par l'identification des tâches produit un bouleversement par rapport à des cultures professionnelles issues d'idéologies autour du don et du vocationnel. Il s'agit alors de considérer les différentes professions sociales comme des activités de services

parmi d'autres. L'entrée par les tâches et les activités « réelles » doit permettre de s'éloigner des stéréotypes véhiculés sur ces professions et par ces professions.

Pour autant, l'analyse des tâches ne permet pas à elle seule d'appréhender le caractère même du métier et de la profession. Au-delà, c'est davantage l'articulation des tâches et le sens que les salariés leur attribuent qui est prépondérant pour cerner les métiers, pour identifier les éléments discriminants ou les éléments partagés entre tel ou tel groupe professionnel, entre telle ou telle activité.

La mise en œuvre d'une méthode de repérage des tâches

Nous avons demandé aux professionnels de remplir une grille au jour le jour, pour rendre compte des tâches accomplies personnellement sur une semaine a priori normale.

Nous leur avons adressé une liste de 31 tâches préétablies que nous avons identifiées précédemment lors d'entretiens exploratoires.

Lors de ces entretiens exploratoires, il s'agissait de les amener à décrire de manière chronologique les tâches et les activités qu'ils répètent chaque semaine, après avoir fait avec eux une lecture de la grille et trouver le langage accessible à l'ensemble des intervenants et des institutions pour qualifier ces tâches et activités.

Le mode d'emploi de cette grille est simple : le salarié tire un trait, au jour et au moment correspondant, au temps passé pour une activité ou une tâche, sur un document préétabli. Il convient ensuite de noter au-dessus de ce trait le numéro de l'activité, à partir de la liste qui apparaît plus bas.

Si le salarié ne trouvait pas une définition qui lui convienne, il pouvait créer lui-même une activité en lui donnant le numéro 32, 33, etc. A l'expérience, seulement deux ou trois salariés ont construit une catégorie supplémentaire. Ce constat démontre que notre préparation avait été satisfaisante.

Voici la liste de définitions des tâches proposées. Elles correspondent à six groupes.

Contact avec les usagers ou les individus en insertion

N°1 : accueil du public dans l'objectif de l'orienter et de répondre à sa demande,

N°2 : entretien individuel en face-à-face dans le service avec une personne en insertion,

N°3 : entretien individuel par téléphone,

N°4 : entretien ou animation de groupe,

N°5 : visite à domicile auprès d'une personne ou d'une famille en insertion.

Contact ou travail avec les collègues et l'encadrement, en interne

N°6 : réunion institutionnelle en équipe,

N°7 : réunion en équipe ou avec une partie de l'équipe sur un projet, un bilan, ou sur l'activité,

N°8 : échange informel sur l'activité ou sur les individus en insertion avec un ou plusieurs collègues,

N°9 : échange entre collègues ayant un caractère de détente,

N° 10 : échange spécifique avec l'encadrement.

Contact avec les partenaires, les clients, les fournisseurs, les entreprises, en externe

N°11 : rencontre avec des salariés extérieurs à l'institution sur la situation des personnes en insertion,

N°12 : rencontre ou réunion avec des partenaires de l'intervention sociale concernant les actions,

N°13 : rencontre ou contact avec les clients ou donneurs d'ordre pour les activités commerciales (IAE),

N°14 : démarche de prospection auprès d'entreprises en vue d'identifier des offres d'emploi,

N°15 : contact téléphonique avec des partenaires concernant la situation des usagers,

N°16 : contact téléphonique avec des partenaires sur des actions ou des projets,

N°17 : contact téléphonique avec un employeur concernant la situation d'un individu en insertion.

Documentation et information

N°18 : étude de documentations directement liées à l'activité,

N°19 : étude de livres ou de revues en sciences sociales,

N°20 : étude de journaux ou de publications d'information générale.

Réalisation de travaux écrits ou de démarches administratives

N°21 : saisie d'informations sur une base de données,

N°22 : tenue d'un cahier de liaison, comptes rendus de réunions, prises de notes,

N°23 : écriture de projet, écriture de bilan, réalisation de rapports,

N°24 : réalisation de devis, factures, documents comptables,

N°25 : démarche administrative concernant la situation d'un individu ou d'une famille en insertion.

Encadrement ou réalisation de travaux liés à la vie quotidienne ou à des activités de production

N°26 : présence sociale et responsabilité d'un espace collectif avec des individus en insertion,

N°27 : encadrement d'activités manuelles avec des usagers (exemple : confection d'un repas, nettoyage d'une chambre, achat de nourriture),

N°28 : réalisation, par l'intervenant social, de tâches concrètes et/ou de production (exemple : achat de nourriture, transport de meubles, nettoyage de locaux, travaux de second œuvre, travaux d'entretien de bâtiments, cuisine, etc...),

N°29 : encadrement de personnes en production sur des chantiers extérieurs,

N°30 : encadrement de personnes en production sur un site géré par l'association,

N°31 : présence au repas avec les résidents, les usagers, les personnes en insertion.

La recherche de « pattern », c'est-à-dire de modèles professionnels

Deux années environ après le début de nos travaux de thèse, nous faisons l'hypothèse que les intervenants sociaux structurent leur activité à partir d'une certaine idée de leur métier, ce que je nomme un modèle professionnel. Dans cette hypothèse, chaque modèle professionnel représente une sorte de « *pattern* » reproduit par diverses institutions impliquées dans la formation des professionnels. Il constitue un ensemble structuré autour de savoirs, de techniques, de normes, de valeurs et surtout de pratiques ; il inclut aussi un système de représentations de la collaboration avec les usagers et avec les collègues. Il correspond aussi à des éléments formels et, conjointement, à d'autres implicites et culturelles.

Devenir professionnel, c'est se convertir à une façon de concevoir l'intervention et tous les éléments qui vont permettre sa pratique dans les règles de l'art.

En nous inspirant de travaux d'Élisabeth Maurel (Maurel, 2000) sur le département de l'Isère, nous avons recherché les critères discriminants au sein de cet ensemble de métiers. Certaines pratiques ou représentations sont communes. D'autres sont spécifiques et en mesure de révéler la nature de clivages par rapport aux métiers connexes, en particulier du point de vue de l'identité professionnelle et des modes de collaboration avec les usagers.

Ce travail de modélisation nous a permis de répondre à la question de la diversité de ces métiers du point de vue des modes de collaboration avec les usagers et de l'interprétation de la catégorie insertion.

Quel est l'échelon pertinent à retenir pour notre enquête en matière d'insertion ?

Comme nous l'avons indiqué en introduction, nous avons fait le choix d'aborder la question des intervenants sociaux dans le champ de l'insertion à partir des trois réseaux : avec les Missions locales, les CHRS et les Structures d'Insertion par l'Activité Economique.

Nous nous sommes donné comme espace géographique, pour cette enquête, le territoire du département de la Vienne. Sa configuration correspond schématiquement à deux agglomérations urbaines aux caractéristiques assez différentes.

La première correspond à un bassin industriel ayant connu de nombreuses fermetures d'unités de production depuis les années 1980. La deuxième plus importante correspond à l'agglomération de Poitiers, capitale régionale. Son activité est plutôt orientée vers les services, avec un nombre d'étudiants particulièrement important pour une ville moyenne.

Chaque agglomération dispose de sa Mission locale et de plusieurs Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Les trois-quarts des intervenants sociaux et des structures de l'insertion par l'activité économique sont implantés sur ces deux territoires urbains.

En particulier depuis la décentralisation et l'avènement d'un certain nombre de dispositifs, le département semblait correspondre à l'échelon pertinent en matière d'insertion. Les institutions en charge ont construit de nombreux plans et schémas départementaux en matière d'hébergement, d'insertion par l'activité économique, de lutte contre le chômage. Les réseaux d'intervenants sociaux sur l'insertion travaillent principalement à l'échelle des agglomérations et des départements.

En travaillant à cette échelle, notre objectif est de croiser l'observation des structures et des intervenants sociaux appartenant au même réseau, avec les activités différentes sur une agglomération ou un même territoire. Cette démarche doit nous renseigner sur les affinités, les tensions, les conflits et les proximités entre les différents dispositifs, les organisations et les professions.

Une enquête sur une vingtaine de structures sur ces trois réseaux

Notre enquête nous a finalement amenés à cibler une vingtaine de structures sur ces trois réseaux ; ce sont :

- cinq des six CHRS du département de la Vienne avec 20 intervenants sociaux interviewés,
- les deux missions locales du département et une des trois PAIO, avec 19 intervenants sociaux interviewés,
- quatorze structures d'insertion par l'activité économique, avec 36 intervenants sociaux interviewés. Environ les deux tiers de ces structures et les trois-quarts de ces 36 intervenants sociaux sont implantés sur les deux bassins d'habitat urbain.

Ainsi, notre étude concerne l'essentiel des organisations du réseau CHRS et des missions locales sur le département. La mission locale de Châtellerauld couvre à la fois l'agglomération de cette ville mais également le milieu rural aux alentours. Nous sommes allés rencontrer des conseillers sur certaines petites communes où ils tiennent des permanences.

En ce qui concerne les structures d'insertion par l'activité économique, notre échantillon couvre environ un tiers des structures implantées sur le département de la Vienne et il peut être considéré comme à peu près représentatif de leur point de vue. Ainsi, nous avons rencontré :

- quatre entreprises d'insertion, sur les huit implantées dans le département de la Vienne,
- trois associations intermédiaires, sur onze,
- deux chantiers d'insertion, sur cinq permanents,

- une entreprise de travail temporaire d'insertion, sur trois,
- quatre cellules de chargés de placement en emploi, sur six.

Au-delà d'une couverture minimum à laquelle nous nous sommes obligés, le degré d'investissement pour chacune de ces catégories a été influencé par la vivacité de nos questionnements concernant telle ou telle activité.

Des continuels allers-retours entre l'étude des éléments théoriques et « le terrain » durant trois ou quatre années d'enquête.

Initialement, nous n'avions pas envisagé de rencontrer les cellules de chargés de placement en emploi que nous abordons plus en amont. C'est à partir des propos de professionnels sur d'autres dispositifs que nous nous sommes décidés à nous intéresser à leur cas et à y consacrer un investissement important.

À chaque fois que l'évolution de notre questionnement amenait un infléchissement du corpus et de l'objet même de la recherche, s'en suivait un certain flottement avec une crainte de perdre le cap et la cohérence de la démarche.

Nous avons privilégié l'approche de l'entretien qualitatif afin d'observer les acteurs professionnels, de les rencontrer, de développer des relations avec eux pour saisir le sens qu'ils attribuent à leur métier. Pour autant, nous avons été amenés à faire un détour par l'approche quantitative pour appréhender la structure du champ, c'est-à-dire les forces en présence du point de vue des établissements, des salariés et des activités.

Par ailleurs, nous avons conduit des séquences d'observations, en particulier quand les discours enregistrés sur un segment nous paraissaient peu fiables.

Ainsi, il apparaît hautement souhaitable, dans une démarche d'enquête, de ne pas s'enfermer dans l'entretien mais de croiser une démarche qualitative avec une démarche davantage quantitative et avec des phases d'observations.

Des entretiens auprès de qui ? Et combien ?

Nous sommes partis sur le terrain avec l'ambition de prendre le temps nécessaire pour trouver les informations et comprendre les situations. Comme l'indique Michel Messu, c'est sans doute moins le nombre des observations réalisées qui importe, que la qualité de celles-ci. Elles se mesurent par rapport à l'éclairage qu'elles amènent sur le contexte logique dans lequel on se situe, à leur pouvoir de suggestion (Messu, 1991, p 28).

Compte tenu de notre objet de recherche, nous nous sommes polarisés sur les intervenants sociaux dont le travail est d'être au contact des usagers. Nous avons délaissé volontairement le personnel administratif quand ce dernier n'est pas en relation directe avec les usagers.

Au-delà, nous sommes allés rencontrer un certain nombre de militants qui jouent ou qui ont joué un rôle de premier plan dans le développement des activités. Tel ou tel plus âgé n'était plus autant impliqué dans le champ, mais il demeurait un témoin utile du point de vue de la construction institutionnelle.

Nous avons rencontré plusieurs fois certains intervenants sociaux. En retranscrivant ou en relisant une interview, le propos ouvre sur une interrogation que nous n'avions pas envisagée et qui semble en mesure d'apporter un éclairage particulier. Cela nous amène à retourner vers cet interlocuteur.

Parfois, nous sommes allés rencontrer un salarié d'un autre réseau, signalé par quelqu'un comme étant ressource sur telle ou telle question. Par exemple, pour aborder la question des tensions et de la concurrence dans le champ de l'insertion, nous sommes allés rencontrer quelques dirigeants d'organismes de formation qui interviennent sur les dispositifs d'insertion et qui ont des analyses intéressantes sur cette question.

Initialement, nous n'avions pas véritablement en tête un nombre précis de professionnels à rencontrer. Pour autant, le pari était de repérer les principales formes d'intervention sociale sur les trois réseaux, pour arriver à une perspective globale sur chacun d'entre eux. Cela nous a amenés à conduire des entretiens enregistrés auprès de 86 individus, dont 75 salariés et 11 bénévoles et plus précisément :

- 20 salariés en CHRS,
- 19 salariés en Mission locale,
- 27 salariés de l'Insertion par l'activité économique,
- 9 chargés de placement en emploi,
- 11 bénévoles et militants.

Prendre contact et organiser ses entretiens

Notre méthode de prise de contact a été assez simple : nous prenions rendez-vous avec les interlocuteurs en fonction de l'organigramme délivré par l'employeur. Au-delà, nous avons essayé de privilégier les acteurs les plus intéressants du point de vue des discours des salariés que nous avons déjà rencontrés. Certains professionnels sont considérés comme des références par leurs pairs ou par l'extérieur. D'autres sont identifiés comme des individus particulièrement réflexifs ou enclins à partager leur point de vue.

La prise de contact devait être rassurante avec quelques signes de reconnaissance :

« Je m'intéresse à votre métier pour l'insertion des personnes sans emploi, est-ce qu'il serait possible de vous rencontrer et d'en parler avec vous ? »

Rares ont été les refus définitifs. Pour autant, nous avons dû rassurer un certain nombre d'interlocuteurs du point de vue de la confidentialité. Certains comme les conseillers en insertion professionnelle des missions locales, sont des férus de l'échange, a contrario les encadrants techniques l'appréhendent souvent davantage.

Les individus pouvant être rebutés par une perspective d'entretiens trop longs, nous faisons valoir une demande de rencontre sur une heure environ. Quand l'entretien était productif, le temps d'échange se prolongeait assez facilement.

En ce qui concerne les encadrants techniques et les activités hors bureau, nous proposons d'aller sur le chantier et cela nous permettait une observation précieuse. La distance avec le centre administratif contribue souvent à une expression plus libre et plus spontanée.

Nous avons essayé d'encourager les interlocuteurs à choisir un moment de la journée où ils pourraient être plus disponibles et moins stressés. Pour un certain nombre d'entre eux, la fin d'après-midi est apparue souvent comme le moment favorable. Les usagers quittent le chantier ou la structure, les intervenants sociaux ont la tête pleine du vécu de la journée et d'observations à délivrer.

Enregistrer les entretiens et disposer d'un guide qui évolue au fil des questionnements

À l'exception de quelques problèmes techniques, et malgré quelques réticences, les interviews ont été intégralement enregistrés et ils ont duré entre quarante minutes et une heure trente, avec une moyenne d'environ une heure dix. Notre écrit s'est évertué à reprendre quelques séquences des propos des personnes interviewées, en essayant de se limiter à des séquences courtes et plus particulièrement représentatives d'un certain point de vue. Dans les retranscriptions, nous nous sommes autorisés à un petit travail de toilettage, c'est-à-dire que nous avons rajouté ici et là quelques mots qui manquent, éliminé quelques répétitions pour faciliter et rendre plus agréable le contenu aux lecteurs.

Nous commençons assez souvent les entretiens par une formule simple pour mettre l'interlocuteur à l'aise :

« Est-ce que vous pourriez me parler de votre activité ? »

Notre guide d'entretien était peu formalisé. Nous avons surtout quelques points de passage qui ont évolué en fonction de notre questionnement. Les plus manifestes ont sans doute été parmi ceux-ci :

- leurs représentations des usagers,
- leur interprétation des difficultés des usagers,
- leur point de vue sur la collaboration avec les usagers,
- les éléments qu'ils valorisent dans leurs pratiques et leur profession,
- les références théoriques ou idéologiques et leurs usages de la formation,
- leur point de vue sur leur organisation au sein de leur équipe,
- la place qu'ils accordent à leur équipe de travail et le sentiment d'appartenance,
- les tensions et le niveau de saturation dans l'activité et l'institution,
- leur appréciation de leur parcours et leurs projets,
- leur regard sur les dispositifs externes et les autres intervenants.

Conclusion : un certain nombre de difficultés rencontrées

La première difficulté a sans doute été de rentrer véritablement dans ce travail de recherche et d'enquête. À l'époque, j'étais salarié à temps plein en tant qu'éducateur spécialisé dans l'intervention sociale et j'avais échoué, dans mes tentatives auprès de mon employeur et auprès d'un FONGECIF, pour obtenir le financement d'une allocation de temps pour réaliser ce travail de thèse dans le cadre de la formation continue ou par l'obtention d'un CIF. Ma démarche semblait apparemment trop hors normes aux organismes gestionnaires de la formation continue. Prenant acte des réticences, j'ai pris la décision de m'engager dans ce travail de thèse en sociologie tout en me maintenant dans mon emploi.

Cependant, le pari apparut rapidement comme difficile. Les signes les plus évidents correspondaient d'abord à une fatigue quasi continue et à l'impression d'être écartelé entre mes études et une activité salariée en tension. Comment mettre en œuvre ce processus personnel de rupture épistémologique par rapport à l'intervention sociale objet de ma thèse quand on est soi-même salarié dans l'intervention sociale ?

Par ailleurs, ce double investissement suscitait une certaine incompréhension auprès de certains collègues dans mon institution. Ma démarche semblait leur apparaître comme incongrue. En effet, quoi penser d'un collègue, étudiant salarié, d'une cinquantaine d'années ? N'est-ce pas un certain refus d'accepter son âge ou pire, une sorte de transgression par rapport à une carrière normale de « travailleur social » ?

Une norme implicite semble en effet indiquer que l'intervenant social qui veut évoluer peut devenir chef de service mais certainement pas sociologue. On peut sans doute rapprocher cette réticence avec une histoire difficile entre les groupes professionnels historiques de l'intervention sociale et la sociologie.

Plus difficile pour moi a été la suspicion, de la part de certains collègues, d'une stratégie de prise de pouvoir me concernant par rapport à l'intervention sociale et à « notre » institution.

Ces difficiles conditions expliquent en partie la difficulté à me mettre véritablement au travail durant les deux premières années de mon travail de thèse qui a duré cinq années. En début de troisième année, j'ai bien compris qu'il fallait me mettre plus sérieusement au travail dans la mesure où, sinon, ma motivation risquait bien de s'effiloche. Par ailleurs, j'ai pris conscience du pourcentage d'échec important dans ce troisième cycle à l'université : deux tentatives de construction de thèses sur trois sont abandonnées.

Il me semble, à posteriori, que l'option d'une recherche sur trois réseaux de l'intervention sociale clairement identifiés avec, pour chacun, une partie sur son histoire et une autre sur ses discours et ses pratiques contemporaines ; ce cadrage clair et structuré m'a aidé à ne pas lâcher.

La deuxième difficulté rencontrée a été une certaine maladresse dans certains entretiens semi directifs. De manière pertinente, les conseils de méthode d'enquête en sociologie prônent, lors des entretiens, une attitude d'écoute et d'empathie, donc d'acquiescement tacite avec la

parole de l'interviewé. Ainsi, l'enquêteur ne doit pas exprimer son opinion sur les propos tenus par l'interviewé. Plus encore, la contradiction est à éviter.

Or, en particulier dans la première année, il est arrivé de m'impatisser par rapport à des discours truffés de stéréotypes et de propos convenus. Pire encore, il m'est arrivé de contredire avec une certaine virulence telle ou telle analyse qui m'apparaissait proprement erronée. Malgré mes bonnes résolutions, ma posture d'expert de l'intervention sociale resurgissait de manière plus ou moins inopinée, provoquant l'échec de l'entretien. Par ailleurs, il est bien possible que mon expérience de militant ait pu faire resurgir, à certains moments, des réactions malencontreuses.

A contrario, j'étais repéré par la plupart des intervenants sociaux comme une sorte de porte-parole de leurs activités. En conséquence, il me semble qu'ils m'ont fait assez facilement confiance et se sont en conséquence investis, pour se sentir trahis quelques années plus tard à la lecture de mon ouvrage qui rendait compte des résultats de cette enquête.

Autre difficulté : la collaboration avec mon directeur de thèse sur un laps de temps aussi long, c'est-à-dire six années, dans la mesure où nous avons également réalisé sous son patronage notre Master 2.

Cette collaboration consiste, entre autres, à lui transmettre notre production étape après étape avec ensuite, en retour, tantôt des encouragements, tantôt des validations mais tantôt aussi des remises en cause, des recadrages dont on ne comprend pas forcément le sens. Ce lien est d'autant plus stressant qu'il est vital pour l'aboutissement et l'accès à la soutenance de thèse. Cette soutenance de thèse est en même temps une espèce de cérémonie, une sorte de confrontation, un moment de reconnaissance plus ou moins prononcée. Elle a ceci de paradoxal qu'une bonne partie du résultat est décidée avant la soutenance elle-même. En effet, l'accès à la soutenance est conditionné par l'accord du directeur de thèse et des deux rapporteurs. Nombre de thésards ne peuvent valider leur travail de thèse parce qu'ils sont confrontés à un refus d'autorisation de la soutenir devant un jury. Ce jury d'au moins cinq enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR doit être réuni par le directeur de thèse.

Ainsi, quand vous êtes admis à présenter votre thèse, vous êtes sûr d'en obtenir la validation. Seules les appréciations peuvent varier....

BIBLIOGRAPHIE

- Alfanderi E, Maurel E, (sous la dir.), Hébergement et réadaptation sociale, Syrey, Paris, 1996.
- Alphandery C, Vivre et résister, Descartes et Cie, Paris, 1999.
- Archambault E, Le secteur sans but lucratif : associations et fondations en France, Economica, Paris, 1996.
- Autès M, Les paradoxes du travail social, Dunod, Paris, 1999.
- Bachelard G, La poétique de l'espace, PUF, Paris, 1957.
- Beaud S, « Stages ou formations ? Les enjeux d'un malentendu. Notes ethnographiques sur une Mission locale de l'emploi », Travail et Emploi, n° 67, 1996, p 67-89.
- Becker H, Outsiders, études de la sociologie de la déviance, A-M Métaillé, Paris, 1985.
- Becker H.S, Les mondes de l'art, Flammarion, Paris, 1988.
- Bellier S, Le savoir être dans l'entreprise : utilité en gestion des ressources humaines, Vuibert, Paris, 1998.
- Berthaux R, Pauvres et marginaux dans la société française, L'Harmattan, Paris, 1996.
- Bourdieu P, La Distinction, critique du jugement, Minuit, Paris, 1979.
- Bourdieu P, Le sens pratique, Minuit, Paris, 1980.
- Bourdieu P, Passeron JC, La Reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement, Minuit, Paris, 1970.
- Bourdieu P, Raisons pratiques, Le Seuil, Paris, 1996.
- Brun F, Leymarie C, Mbla E, Difficultés d'emploi, Santé et Insertion sociale, DARES document d'études n° 106, 2005.
- Brun F, Stihli ME, Pelisse J, Trajectoires insertion ou gestion sociale d'un chômage de masse ? L'insertion par l'activité économique dans deux bassins d'emploi, Centre d'études de l'emploi, Paris, rapport de recherche n° 30, février 2006.
- Caillé A, Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres, La Découverte, Paris, 1994.
- Castel R, La métamorphose de la question sociale, une chronique du salariat, Fayard, Paris, 1995.
- Castra D, L'insertion professionnelle des publics précaires, PUF, Paris, 2003.
- CEREQ, « Politiques régionales de formation professionnelle. Les premiers effets de la loi quinquennale de 1993 », Bref, n° 128, février 1997.
- CEREQ, La décentralisation de formation professionnelle, en quête d'une offre régionale plus cohérente, Bref, n° 162, mars 2000.
- Charlot B, Glasman D (sous la dir), Les jeunes, l'insertion, l'emploi, PUF, Paris, 1999.
- Chopart J.-N. (dir.), Les mutations du travail social, dynamiques d'un champ professionnel, Paris, Dunod, 2000.
- Claudel, Guyennot, L'insertion: un problème social, L'Harmattan, Paris, 1998.
- Cubéro J, Histoire du vagabondage du moyen âge à nos jours, Imago, Paris, 1998.
- DARES, « L'insertion par l'activité économique dans le secteur marchand en 2001 », Premières synthèses, décembre 2002, n° 52-1.
- DARES, « L'insertion par l'activité économique en 2003 », Premières synthèses, février 2005, n° 6-2.
- DARES, « L'insertion par l'activité économique en 2004 », Premières synthèses, avril 2006, n° 15-1.
- DARES, « La politique de l'emploi au prisme des territoires », Document d'études, n° 59, septembre 2002.
- DARES, « L'inventivité au quotidien des Missions locales et PAIO », Premières synthèses, août 2005, n° 34-1.
- DARES, « Bilan d'activité 2003 des Missions locales et des PAIO », Document d'études, n° 99, avril 2005.
- Darmon M, La socialisation, Armand Colin, Paris, 2006.

- De Ridder G (sous dir), Les nouvelles frontières de l'intervention sociale, L'Harmattan, Paris, 1997.
- Demoustier D, L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement, Syros, Paris, 2001.
- Divray S, « L'aide à la recherche d'emplois : une activité en voie de professionnalisation ? », Travail et Emploi, n° 21, janvier 2000, p. 67-80
- Donzelot J, La police des familles, Minuit, Paris, 1977. Donzelot J, L'invention du social, Fayard, Paris, 1984.
- Dubar C et Tripier P, Sociologie des professions, A Colin, Paris, 1998.
- Dubar C, La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles, Armand Colin, Paris, 1991.
- Dubar C, La crise de l'identité, PUF, Paris, 2000.
- Dubar C, Lucas Y, Genèse et dynamiques des groupes professionnels, Presses universitaires du Septentrion, Lille, 1994. Dubet F, Le déclin de l'institution, Le seuil, Paris, 2002.
- Dubois V, La vie au guichet, relation administrative et traitement de la misère, Economica, Paris, 1999.
- Dujarier M-A, L'idéal au travail, PUF, Paris, 2006.
- Ebersold S, La naissance de l'inemployable, PUR, Rennes, 2001. Eme B, Laville JL, Les petits boulots en question, Syros, Paris, 1988.
- Foucault M, Histoire de la folie à l'âge classique, Gallimard, Paris, 1972.
- Foucault M, Surveiller et punir : naissance de la prison, Gallimard, Paris, 1975.
- Gehin J-P (sous la dir), Une profession en construction : les formateurs en Poitou-Charentes, Rapport de recherche du GRITECS, Université de Poitiers, mars 1996.
- Gelot D, Nivolle P, Les intermédiaires des politiques publiques pour l'emploi, la Documentation Française, Paris, 2000.
- Goffman E, Asiles, études sur la condition sociale de malades mentaux, de Minuit, Paris, 1968.
- Guillou J, Moreau De Bellaing L, Misère et pauvreté, L'Harmattan, Paris, 1999.
- Guittou C, « Travail et ordre social, une étude historique et juridique des politiques d'insertion par le travail », Travail et emploi, n° 77, octobre-décembre 1998, p. 15-39.
- Hardy G, La FNARS, 36 ans d'histoire, Paris, novembre 1994 Hastoy B, Les Missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, Rapport au ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, La Documentation Française, Paris, 1989.
- Haut comité pour le logement des personnes défavorisées, L'hébergement d'urgence : un devoir d'assistance à personnes en danger, 10^m rapport, décembre 2004.
- Ion J., Le travail social au singulier, Dunod, Paris, 2006.
- Jamet J (sous dir.), L'insertion en question, L'Harmattan, Paris, 1995.
- Jellab A, Le travail d'insertion en Mission locale, L'Harmattan, Paris, 1997.
- Labbé P, Abhervé M, L'insertion professionnelle et sociale des jeunes ou l'intelligence pratique des Missions locales, Apogée, Paris, 2005.
- Lallemand D, Guide des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les Editions ASH, Paris, 2002.
- Lipietz A, Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire pourquoi et comment ?, La découverte, Paris, 2001.
- Loriol M, Qu'est-ce que l'insertion ? Entre pratiques institutionnelles et représentations sociales, L'Harmattan, Paris, 1999.
- Maurel E, « De l'observation à la typologie des emplois sociaux », Les mutations du travail social, dynamiques d'un champ professionnel, Dunod, Paris, 2000, p. 25-52.
- Muel-Dreyfus F, Le métier d'éducateur, Minuit, Paris, 1983.
- Naville P, Essai sur la qualification du travail, Marcel Rivière, Paris 1956.

- Outin, Ramaux, Métis, Travail, logiques d'action et sens du travail des intermédiaires de l'emploi, La Documentation Française, Paris, 2000.
- Paradeise C, Lichtenberger Y, « Compétence, compétences », Sociologie du Travail, n°1, janvier-mars 2001, p. 33-48.
- Piolet F (sous la dir), La révolution des métiers, PUF, Paris, 2002.
- Procacci G, Gouverner la misère, Le Seuil, Paris, 1993.
- Reynaud J-D., Les Règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale, A. Colin, Paris, 1997.
- Reynaud J-D, Eyraud F, Paradeise C, Saglio J, Les systèmes de relations professionnelles. Examen critique d'une théorie, les Editions du CNRS, Paris, 1990.
- Rope F, Tanguy L (sous la dir), Savoirs et Compétences, de l'usage de ces notions dans l'école et l'entreprise, l'Harmattan, Paris, 1994.
- Rouleau-Berger L, Nicole-Drancourt C, L'insertion des jeunes en France, PUF, Paris, 1997.
- Schwartz B, Moderniser sans exclure, La Découverte, Paris, 1994.
- Simmel G, Secret et sociétés secrètes, Circé, Paris, 2000.
- Thalineau A, « L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés », Ethnologie française, XXXII, 2002, p. 41-48.
- Tullet J, Une place pour chaque jeune, le pari des Missions locales, Le Cherche midi, Paris, 2005.
- Verdes-Leroux J, Le travail social, Minit, Paris, 1978.
- Woitrain E, « Hébergement social : environ 35 000 adultes et enfants sans logement sont hébergés en établissement » DRESS, Etudes et résultats, n° 10, mars 1999.
- Woitrain E, « Les personnes hébergées par les CHRS : des hommes et des femmes en grande difficulté sociale », DRESS, Etudes et résultats, n° 29, août 1999.